

Ni lys ni trillium

D'abord une question de juste accès aux fonds publics

Marc Haentjens

Number 66, March 1992

Entre l'art et le dollar

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42535ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Haentjens, M. (1992). Ni lys ni trillium : d'abord une question de juste accès aux fonds publics. *Liaison*, (66), 21–23.

D'abord une question de juste accès aux fonds publics

«Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de créer de nouveaux canaux de financement, c'est d'abord d'obtenir notre juste part des canaux de financement existants». Ce commentaire d'un des participants au Forum de l'Alliance culturelle de l'Ontario, tenu en novembre dernier, résume assez bien le constat posé par les membres de la communauté artistique et culturelle franco-ontarienne sur l'état actuel des sources de financement publiques.

Tout en reconnaissant que la situation au pays est loin d'être favorable et qu'il y a lieu de se mobiliser pour faire front commun contre les orientations politiques actuelles, particulièrement au palier fédéral, les membres de cette communauté se montrent en effet surtout préoccupés par le fait d'être généralement laissés pour compte dans un système conçu et géré par d'autres, les anglophones ici, les francophones du Québec ailleurs.

«Le problème, comme dans le débat constitutionnel, c'est que nous ne sommes finalement représentés nulle part, ni en Ontario comme minorité, ni au fédéral comme une autre minorité dans l'espace francophone canadien».

La province en tête

Rien de nouveau, direz-vous... C'est vrai qu'au niveau provincial, on est habitué à entendre un peu ce discours. Pourtant, et un peu paradoxalement, ce n'est pas là nécessairement que la situation est la moins rose. Depuis 1970, les

Marc Haentjens Franco-Ontariens bénéficient en effet, au Conseil des arts de l'Ontario, d'un bureau distinct, le Bureau franco-ontarien, dont le budget, même modeste, leur revient en propre. La création de ce Bureau, résultante d'une des principales recommandations du Rapport Saint-Denis (1969), a d'ailleurs été, sans contredit, un élément moteur dans le développement des structures artistiques et culturelles de l'Ontario français au cours des deux dernières décennies.

Ce qui est en jeu et qu'a clairement dressé l'étude récente de Pro-Arts sur la situation du financement provincial (Rapport Bisson), c'est la capacité financière de ce Bureau et l'étendue de son mandat. Cette étude a notamment permis d'établir que le budget consacré par le Conseil des arts à son Bureau franco-ontarien était loin de correspondre au poids relatif de la population francophone de la province et conduisait, en même temps, à laisser tout un pan de la création franco-ontarienne à l'abandon (les arts visuels précisément).

Il est manifeste aussi que le Conseil des arts de l'Ontario n'est pas la seule source provinciale d'appui aux activités artistiques et culturelles et que son ministère *parrain*, le ministère de la Culture et des Communications, qui gère, lui, des budgets beaucoup plus importants, se montre, de longue date, peu sensible aux préoccupations de la communauté francophone. Seul un organisme franco-ontarien y obtient en fait un appui régulier et les subventions de projets que le ministère dispense à d'autres restent au total minimes.

En particulier, l'admission des centres culturels à ses programmes (seule voie d'accès pour eux à un financement de base de la province), bien que réclamée depuis longtemps par la communauté franco-ontarienne, reste jusqu'à ce jour lettre morte. Il en va de même de nombreux organismes de services, comme l'Assemblée des cinéastes, l'Association des auteurs, ou l'Association des professionnels de la chanson et de la musique, qui, compte tenu des critères fixés par le ministère, n'ont

pas encore obtenu de réponse à leurs besoins de financement.

La situation provinciale est donc loin d'être parfaite et il reste certes beaucoup de rattrapage à faire. Le rapport *Clefs en main*, du Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario, déposé d'ailleurs à l'ouverture du Forum de l'Alliance par la ministre de la Culture et des Communications, Karen Haslam, vient suffisamment le démontrer (voir le compte rendu qui en a été fait dans *Liaison*, en janvier dernier).

Francophones hors Québec

Ce qui est plus surprenant, cependant, c'est que la situation ne soit pas plus équitable au palier fédéral où le respect des minorités francophones au pays est, pourtant, inscrit en lettres d'or dans les politiques officielles. En fait, et si la composante francophone est généralement bien respectée dans les structures des



Photo : Jules Villemaire

organismes ou des ministères responsables (ministère des Communications, Conseil des Arts du Canada...), c'est à une autre difficulté que se heurtent les Franco-Ontariens : celle d'être pratiquement ignorés dans la vision que ces institutions se font de la francophonie canadienne.

Une étude récemment effectuée par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) sur l'un des principaux programmes du ministère des Communications,

Le Festival franco-ontarien est un des rares bénéficiaires du PIC.

le Programme d'initiatives culturelles (PIC), vient bien le démontrer. Cette étude établit, chiffres en main, que les Franco-Ontariens, à l'instar d'ailleurs de leurs cousins et cousines *hors Québec*, vont à peine chercher là une fraction des budgets pendant que le Canada anglais et le Québec (français) se partagent l'essentiel.

Ainsi, sur les 96 millions de dollars investis dans le PIC depuis cinq ans, les communautés francophones hors Québec en auraient à peine reçu 1,6 million, soit la moitié de ce qu'ils auraient été, démographiquement parlant, en droit d'obtenir. Les Franco-Ontariens, pour leur part, n'en auraient pas même reçu 500 000 \$, soit 70 fois moins que leurs concitoyens anglophones. Pas de quoi rire! Et encore ces chiffres ne tiennent pas compte des investissements du même ordre négociés à travers des ententes fédérales-provinciales (ententes dites auxiliaires) dans lesquelles les francophones hors Québec sont, pour le cas, tout à fait absents.

La pointe de l'iceberg

Ce qui, comme le suggère une déclaration d'un représentant de la FCCF, confirme que le PIC ne serait... que *la pointe de l'iceberg*. Effectivement, que ce soit à l'intérieur des autres programmes du ministère des Communications, au Conseil des Arts du Canada ou au sein des organismes culturels financés par le fédéral (comme l'Office national du film et Musicaction), la part des subventions versées aux francophones hors Québec apparaît infime et, quand elle a pu être accrue de longue lutte, ne cesse d'être remise en question. La longue histoire des centres régionaux de production de l'ONF en est un épisode bien connu. Les difficultés d'accès des Franco-Ontariens aux programmes du Conseil des Arts du Canada (hors quelques exceptions comme les théâtres et les maisons d'édition) en sont un autre; la revue *Liaison*, évaluée par des jurys à 100 pour cent québécois, en a elle-même fait la preuve.

La marginalisation des francophones hors Québec par les institutions fédéra-

les apparaît donc globale. Au point que le Secrétariat d'État, ce défenseur officiel des communautés minoritaires, en a pris lui-même acte, en offrant, depuis quelque temps, aux représentants des communautés francophones hors Québec, son appui à leurs démarches et à leurs revendications. Son intervention, située dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'*interministériel*, tente notamment d'asseoir à une même table les représentants des communautés francophones minoritaires et des organismes fédéraux concernés.

L'affirmation d'une spécificité

Ce sont donc tous ces constats qui viennent fonder la position des représentants du milieu artistique et culturel franco-ontarien. En donnant particulièrement lieu à deux mots d'ordre : *la reconnaissance de notre spécificité* (ici comme francophones, là comme membres de la communauté franco-canadienne) et son corrolaire, qu'on peut aisément deviner, *l'obtention de structures de gestion – tout au moins de filières – autonomes*.

Au palier provincial, ce message aura été, d'une façon, entendu. Le rapport *Clefs en main* avance en effet, dans ses conclusions, deux recommandations principales qui vont directement dans cette direction : la création d'une Division franco-ontarienne au ministère de la Culture et des Communications, d'une part; l'élargissement du Bureau franco-ontarien et l'accroissement significatif de son budget, d'autre part. C'est donc au palier fédéral que les membres de l'Alliance culturelle de l'Ontario veulent maintenant s'attaquer, pour faire valoir là aussi leur droit à une *juste part* du financement public.

Une démarche qui pourrait notamment faire un drôle de bruit dans le débat constitutionnel actuel où, peu s'en faut, tout semble se négocier comme si le Canada n'était constitué que de deux parties *distinctes* : un Canada anglais dépourvu de toute composante francophone et un Québec français monopolisant, pour sa part, l'entière légitimité de la francophonie vivant au pays.

**Reconnaître
la spécificité
francophone
des artistes :**

**Nathalie
Dicaire,
interprète**



Photo : René Binet

**Yvan
Dutrisac,
artiste-
photographe**



**Sylvie
Dufour,
metteuse
en scène**



Photo : Alfred Boyd